

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 76 (1949)
Heft: 1

Artikel: Notre enquête : que pensez-vous de la grande idée du général ? : [suite]
Autor: Guisan, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-226746>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notre enquête :

Que pensez - vous de la grande idée du général ?



Nous nous étions trop hâté de conclure tout en maintenant que l'idée était dans l'air. Car voici que nous avons reçu ces jours-ci la réponse — devinez de qui ? je vous le donne en mille — ... du Général lui-même, qui tenait à faire une minutieuse mise au point.

Seul peut-être, notre amical correspondant M. Nicolier, de La Forclaz, sera-t-il déçu que la réponse ne soit pas rédigée en patois comme il l'avait suggéré...

Peut-être aurait-elle manqué de clarté ?...

Nous ne pouvons que nous réjouir en songeant que le *Nouveau Conteure* a des amis, des vrais, et nous remercions le Général Guisan d'avoir pris la peine de s'expliquer dans nos colonnes si gentiment, dans l'intérêt du pays qu'il a toujours su placer au-dessus de toutes les intrigues.

Merci mon Général.

Pully, 18 août 1948.

A la Rédaction du Conteure vaudois.

Monsieur le Rédacteur,

Dans le numéro (11) de juillet du « Conteure vaudois » vous faites l'honneur d'un commentaire à la « grande idée du Général » et me demandez un mot à ce sujet. J'y donne suite très volontiers.

L'idée est-elle « grande » ? Je n'en sais rien, mais je crois qu'elle mérite d'être discutée et suis heureux qu'elle le soit aussi dans les colonnes de votre journal.

Des nombreuses lettres que je reçus durant le service actif, et après celui-ci, en particulier de mères de famille de toutes les régions de notre pays, se dégageait très nettement le regret de la diminution, voire l'absence, de la vie familiale. Les soucis de la vie matérielle accaparent totalement l'individu, en particulier le père de famille. Celle-ci est dispersée la semaine par les nécessités du travail, de l'école, etc. Dans certains milieux, le foyer familial a presque le caractère d'une pension alimentaire, voire pour quelques-uns même, paraît-il, d'une sorte d'asile pour la nuit ! Je sais que ces considérations ne s'appliquent pas à nos paysans et vigneron qui ont le privilège de pouvoir vaquer en famille aux travaux des champs et de la vigne. Elles proviennent surtout des milieux citadins mais n'en méritent pas moins l'attention de tous. Il ne s'agit rien moins que de notre structure démocratique car la commune est et doit rester la base de notre Etat fédératif et la famille en est à son tour la cellule de base.

Comment donc revaloriser la famille ?

Avant tout, c'est aux parents qu'il appartient de prendre leurs responsabilités vis-à-vis de leurs enfants. C'est quand l'arbre est jeune qu'il faut le diriger. Le rôle de la mère est, dans ce domaine, essentiel. C'est elle qui est l'âme du foyer familial. Or cette âme a besoin d'être raffermie parce que les distractions au dehors abondent, distractions sportives en particulier. Ne dit-on pas que pour notre jeunesse le sport est de « dieu du jour » ! Or le sport n'est pas un but en soi, mais un moyen de développement corporel. Il ne faut certes pas lutter contre le sport mais au contraire l'adapter, l'endiguer, le canaliser et ne pas l'opposer non plus à la vie de famille comme certains veulent le faire.

C'est pourquoi pour atteindre ce double but — revalorisation de la famille et adaptation des sports — j'ai émis l'idée de faire autant que possible du dimanche le jour de la famille et du repos des travailleurs (le seul possible de la semaine) en l'allégeant de toutes les manifestations et compétitions sportives qui l'encombrent et qui peuvent être reportées sur le samedi après-midi.

Et à ce propos il ne faut pas me faire dire ce que je n'ai jamais préconisé : la semaine anglaise des cinq jours de travail. Je sais que notre petit pays ne peut vivre que par un travail intensif et par la qualité de celui-ci. L'idéal pour un pays serait certes de vivre sur ce qu'il produit. Malheureusement si Dieu nous a donné une belle terre, celle-ci ne peut produire tout ce dont elle a besoin, surtout pas avec notre standard de vie actuel !

Autrefois, chez nous, le dimanche était le jour essentiellement consacré au service divin et au repos. Il a, peu à peu, perdu de sa sanctification et est devenu le jour des manifestations diverses et des compétitions. Pourquoi ne reporterait-on pas la majeure partie de celles-ci sur le samedi après-midi, qui deviendrait ainsi le jour

des sports. J'entends bien les compétitions ordinaires, car il est des compétitions internationales, et nationales aussi, telles que par exemple celles de tir, de gymnastique, de chant qui ne sauraient être transposées sur le samedi après-midi seulement. On pourrait d'ailleurs, je crois, décentraliser certaines d'entre elles, ce qui diminuerait les frais des concurrents et des spectateurs.

Je ne pense pas, qu'une fois l'habitude prise, la transposition des compétitions sportives du dimanche après-midi au samedi après-midi nuirait aux sports. Et s'il fallait même une fois ou l'autre terminer le travail le samedi matin à 10 heures pour pouvoir assister à un match important, il serait facile de remplacer durant la semaine les heures manquées, car il ne saurait être question de diminuer les heures de travail. Dans plusieurs corps de métier, on ne travaille d'ailleurs pas le samedi et, d'autre part, dans nos grandes villes, plusieurs commerçants ferment déjà leurs magasins une ou une demi-journée dans la semaine. Quant aux sportifs actifs, ils auraient le dimanche pour se reposer et seraient plus frais le lundi matin pour le travail !

Ce qui précède s'applique surtout à la population des centres urbains. Il en est autrement de ceux qui vivent de la terre et je suis le premier, en vieux campagnard, à le reconnaître. Dans nos campagnes, la vie de famille est autre et ses liens sont plus étroits. Le dimanche est pour les travailleurs de la terre vraiment le jour du repos, bien nécessaire d'ailleurs après les longues journées de labeur de la semaine. Mais je ne crois pas que le fait d'avoir les compétitions sportives le samedi après-midi enlève beaucoup de bras à la campagne. Nos « Jeunesses campagnardes » ont d'ailleurs leurs sports à elles et peuvent fixer leurs compétitions selon les nécessités des travaux des champs. Il va de soi qu'au moment des gros travaux qui exigent tous les bras, surtout avec la pénurie de main-

d'œuvre, on n'irait pas aux compétitions sportives du samedi après-midi.

Il y aura toujours des exceptions, on ne pourra pas rendre le samedi après-midi libre pour tous, mais celles-ci ne doivent pas influencer le principe du dimanche familial.

J'ai semé cette idée un peu partout dans le pays et dans tous les milieux. Je souhaite qu'elle germe. Il faudra du temps, je le sais, car il y a un courant à remonter et à lutter contre l'habitude. Je souhaite qu'on y réfléchisse et qu'on en discute. Je ne sais si mon idée est la meilleure pour atteindre le but. Il y en a probablement d'autres. Du choc des idées jaillit la lumière ! Certains disent : il faut d'abord changer l'homme ! D'accord, mais il faut lui donner la possibilité de se changer.

Des nombreuses lettres d'approbation que j'ai reçues, j'en conclus que l'idée fait

son chemin. Une erreur s'est cependant répandue ici et là : on parle des « Deux dimanches » du Général ! C'est bien mal me comprendre. Mon idée ne voit qu'un dimanche : celui qui sera sanctifié comme autrefois et reviendra le jour de la famille. Pour les uns ce sera le repos dominical, pour les autres ce seront les courses en famille et pour les parents qui le peuvent, ce sera le sport (montagne, ski, etc.) avec leurs enfants, au lieu que chacun aille de son côté !

Je crois avoir, Monsieur le Rédacteur, par cette mise au point hâtive, répondu à votre désir et vous remercie de m'avoir donné l'occasion de préciser, auprès de vos lecteurs, l'idée que j'ai émise au sujet de la revalorisation de la famille.

Bien cordialement,
Gén. GUISAN.

A nos correspondants

Pour faciliter l'acheminement de la correspondance concernant LA REDACTION, nos correspondants et amis sont priés d'envoyer à l'avenir tout ce qui la concerne à l'adresse suivante :

R. MOLLES,
Marterey 9
LAUSANNE

Nous profitons de cette occasion pour leur présenter nos compliments et pour leur rappeler que les délais mensuels pour l'envoi des articles à paraître sont fixés au 25 de chaque mois.

LA REDACTION.

CHEMISERIE LANG

A LA VILLE DE NAPLES

Articles de qualité pr Messieurs
Spécialiste de la **CRAVATE ÉLÉGANTE**
Angle Bel Air—Mauborgne — Téléphone 3 53 47

Abonnés qui viendrez au Comptoir..!

N'oubliez pas de passer
au stand No 203
Halle de dégustation
savourer un succulent

„pur jus de fruits MICHEL“
Un ami du Conteure et de nos vergers



Les collectionneurs ont intérêt
à se mettre en relation avec une
maison vaudoise de confiance,
fondée en 1910

Ed. S. ESTOPPEY
9, Pl. St-François LAUSANNE
Paie de bons prix pour anciens
timbres de 1840-1860